



## BASE NAUTIQUE

A l'occasion de la saison estivale 2023, Colmar Agglomération reconduit son offre de deux entrées gratuites pour la Base Nautique de Colmar-Houssen pour chaque habitant.

Deux bons individuels ouvrant droit à deux entrées gratuites par personne seront remis à chaque foyer sur présentation d'un justificatif de domicile, d'une pièce d'identité et du livret de famille le cas échéant (retrait pour le foyer familial). Un bon de retrait sera à compléter en mairie.

## UNE OPÉRATION INÉDITE DE PRÊT GRATUIT DE COUCHES LAVABLES SE PRÉPARE !



Réservée aux habitants de Colmar Agglomération, elle aura lieu du 26 Juin au 12 septembre 2023 et sera suivie par Lauriane PUJO, intervenante des ateliers « mon bébé zéro déchet ».

Un kit de 8 couches lavables adaptées aux mensurations de votre bébé vous sera remis lors de la réunion d'ouverture de l'opération. Elles seront à rendre lors d'une réunion de clôture. Lauriane PUJO sera disponible pour répondre à vos interrogations et vous faire bénéficier d'un accompagnement personnalisé pendant toute la période de prêt.

L'opération sera ouverte à 10 familles, pensez donc à vous inscrire rapidement si vous souhaitez y participer.

Inscription : <https://inscreven.portail.colmar.fr/inscreven?TYPESITE=zd>

Plus d'informations :

<http://www.agglo-colmar.fr/operation-de-pret-de-couches-lavables>

## ANNIVERSAIRES

Mme	DANNER	Alice	13/07/1933	90 ans
Mme	SCHMITT	Lucie	15/07/1932	91 ans
Mme	FEHLMANN	Fernande	16/07/1933	90 ans
Mme	BOLLINGER	Paulette	24/07/1932	91 ans
Mme	LAURENT	Geneviève	05/08/1931	92 ans
M.	SARAZIN	Dominique	19/08/1932	91 ans
Mme	JACOB	Marie-Anne	17/09/1924	99 ans
M.	SCHWENCK	Francis	19/09/1927	96 ans
Mme	STEIBLE	Alice	27/09/1933	90 ans

## PLAN CANICULE



Dans le cadre d'un dispositif préventif de veille et d'alerte permettant d'atteindre les personnes isolées les plus fragiles, l'Etat a confié aux maires la charge de recenser :

- les personnes âgées de 65 ans et plus,
- les personnes âgées de plus de 60 ans bénéficiaires de l'allocation personnalisée à l'autonomie,
- les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail,
- les personnes adultes en situation de handicap/fragilisées, qui souhaitent s'inscrire sur le registre (confidentiel). Un questionnaire est à compléter en mairie.

Aussi, en cas de déclenchement d'un plan d'urgence, la mairie disposant des coordonnées de ces personnes, les contactera pour s'assurer de leur bonne santé pour les aider et les orienter.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter la mairie au 03 89 71 40 45 ou Mme Valérie RIESS, Adjointe au Maire ayant délégation au 06 40 78 37 02.

## CONSEIL DES ENFANTS

### HISTOIRE DE SUNDHOFFEN ET DE SES PRINCIPAUX BÂTIMENTS.

A l'initiative des membres du Conseil des enfants, une demi-journée d'histoire de Sundhoffen a été organisée le 3 juin dernier.

Sous un beau soleil, une trentaine d'élèves du primaire a parcouru le village et écouté leurs camarades du Conseil, leur fournissant quelques éléments sur le Centre Socio-Culturel et Sportif, la Maison des Associations, la place de la Libération avec l'église, la mairie.

Après cette promenade, tout ce petit monde s'est réuni à la Maison des Associations pour poser des questions à Monsieur le Maire, pour répondre à un quiz et profiter d'une collation de fin d'après-midi. Tous sont repartis ravis de cette demi-journée de culture sur le village.

Merci à tous pour leur participation et au Conseil des enfants pour cette belle initiative.



## Ça bouge à Sundho !!!

### HORAIRES D'ETE DE LA MAIRIE DURANT LES MOIS DE JUILLET ET AOÛT

Lundi de 8h à 12h et de 14h à 19h

Mardi, Mercredi, Jeudi et Vendredi : de 8 h à 12h – fermé l'après-midi

#### JUILLET

2	Journée « grosses truites » avec repas Paëlla (sur réservation) organisée par l'APP
8	Bal des Sapeurs-Pompiers sur le parking du CSCS
13	Cérémonie de la Fête Nationale à 19h30
22	Guinguette organisée par les Sapeurs-Pompiers au CPI à partir de 19h

#### AOÛT

19	Guinguette organisée par les Sapeurs-Pompiers au CPI à partir de 19h
21	Don du sang

#### SEPTEMBRE

2	Pêche semi-nocturne spéciale grosses truites organisée par l'APP
8	Excursion des Anciens Combattants
10	Marché aux puces organisé par « Ell Watter »
30	Matinée de nettoyage au CSCS

### INFO MAIRIE

Téléphone : 03 89 71 40 45  
E-mail : [mairie@sundhoffen.fr](mailto:mairie@sundhoffen.fr)

## FÊTE DES AÎNÉS LE 26 MARS



160 personnes de plus de 70 ans ont répondu à l'invitation de la commune.

## ELSASSPUTZ LE 1ER AVRIL



Une dizaine de personnes ont répondu présent. Merci pour leur participation.

## TRAVAUX



Réaménagement de la haie du Mille club



Transformation de l'ancien bureau de poste en logement

## DISTRIBUTION DE COMPOST LE 15 AVRIL



La distribution de compost a connu un franc succès auprès de nos jardiniers amateurs.

## JOURNÉE CITOYENNE LE 13 MAI



Par une belle matinée ni trop chaude, ni pluvieuse, notre journée citoyenne a permis de belles rencontres et réalisations. Merci à tous ceux qui se sont joints à cette manifestation pour l'embellissement de notre village.



Rénovation de l'éclairage public (3ème tranche) par de la Led par VIALIS courant avril : 101 luminaires ont été remplacés



Acquisition d'une machine à désherber mécanique

## CÉRÉMONIE DU 8 MAI



Remise à la commune par les enfants de Blanche ERNST († 02/01/2023) d'un fanion qu'elle avait reçu d'un soldat américain le 5 février 1945, jour de la libération de Sundhoffen.



## OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES



Comme chaque été, partir en vacances, c'est aussi sécuriser sa maison.

Toute l'année, et particulièrement pendant l'été, la gendarmerie nationale met en place l'opération « sécurité et tranquillité en vacances ».

Pendant votre absence, des patrouilles de surveillance seront effectuées, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end, afin de dissuader tout individu de tenter de cambrioler votre domicile.

Un formulaire (disponible en mairie) est à compléter et à déposer à la gendarmerie.



Les phytosanitaires, les bons gestes pour les éliminer... ?

Depuis 2017, l'utilisation des produits phytosanitaires de synthèse a progressivement été interdite, que ce soit pour les collectivités, les professionnels et particuliers.

Ces produits chimiques usagés sont pour certains des déchets **dangereux pour votre santé et pour l'environnement**.

**Ils ne doivent pas être jetés dans les poubelles (ordures ménagères ou tri des emballages), ni dans les canalisations (WC, évier,...).**

Il est donc essentiel d'apporter les produits chimiques usagés au point de collecte ou à la déchetterie afin qu'ils soient valorisés.

Notre environnement, et plus particulièrement notre ressource en eau, mérite que nous agissions pour le protéger.

